

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS



Calais Dunkerque Lille Valenciennes
Amiens Sedan Reims Metz Nancy
Rouen Caen Évreux Paris Chartres Troyes Chaumont Épinal Mulhouse
Saint-Lô Saint-Malo Alençon
Brest Quimper Lorient Pontivy Rennes Le Mans Orléans Auxerre Dijon Belfort
Nantes Angers Blois Tours Bourges Besançon
Cholet Châteauroux Poitiers Mâcon
La Rochelle Guéret Roanne Annecy
Limoges Angoulême Tulle Clermont-Ferrand Lyon St-Étienne Grenoble
Périgueux Aurillac St-Étienne Briançon
Bergerac Rodez Valence Gap Digne
Agen Albi Montpellier Nyons Avignon Digne Nice
Toulouse Pau Carcassonne Béziers Marseille Toulon
Bayonne Perpignan
Fort -de- France
Saint Martin Saint Barthélemy
Basse-Terre Trois-Rivières Anse-Berland Pointe-à-Pitre St-Louis
Ajaccio Propriano Corte Porto-Vecchio Bastia
Cayenne Kourou Saint-Laurent du Maroni Saint-Georges Saul

SOMMAIRE

4 QUI SOMMES-NOUS

6 NOS FORMATIONS

20 TÉMOIGNAGES

22 CONTACTEZ-NOUS



031255
0123512

QUI SOMMES-NOUS

Premier réseau français d'experts immobiliers en valeur vénale, le CNE est aussi un centre de formation reconnu.

Créé en 2004, le CNE a su fédérer les experts immobiliers autour de valeurs déontologiques communes et d'un savoir-faire propre. L'adhésion au Centre National de l'Expertise repose sur une idée simple : un contrat de licence libre de marque et non une franchise. Ainsi, chaque expert immobilier reste indépendant juridiquement et financièrement.

Le CNE propose plusieurs avantages à ses adhérents : l'utilisation d'un label commun, une assurance groupe, une veille juridique sur la législation, une assistance et mise à niveau permanentes sur les techniques d'expertise, et la validation sur demande des rapports de ses membres.

L'appartenance à un réseau national sécurise aussi particuliers et professionnels. De plus, les sites internet édités par le CNE sont les leaders dans ce domaine. Ils permettent de faciliter la mise en relation avec les experts. Cela complète l'offre centrée sur une communication nationale labellisée CNE.

À ce jour, le réseau, avec plus de 620 cabinets licenciés et agréés, couvre l'intégralité de la France métropolitaine et les DOM-TOM. Le CNE forme près de 300 personnes par an lors de sessions à travers toute la France. Expertise immobilière valeur vénale, commerciale et industrielle, viager, audit accessibilité handicapés pour les E.R.P, les thématiques sont diverses.

À travers sa croissance, le CNE concrétise une idée forte : enfin former et mutualiser réellement les acteurs incontournables de l'expertise immobilière française.



255
5382902

024

NOS FORMATIONS



EXPERTISE IMMOBILIÈRE VALEUR VÉNALE

“ SAVOIR DÉFINIR LA VALEUR D’UN BIEN IMMOBILIER “

Conforme aux dispositions de la loi Alur



5 JOURS / 35 HEURES

(dont 3 h de déontologie immobilière et 2 h pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)

Lundi > Vendredi
9h à 12h15 et 13h30 à 17h15



20 rue Henri Regnault

75014 PARIS

OU

26 rue St François de Paule

06300 NICE



PUBLIC VISÉ

- Les professionnels désirants devenir experts déjà reconnus de l'immobilier
- Les personnes détenant un niveau BTS proche de la spécialité de l'immobilier, et de bonnes notions en droit et en bâtiment

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)



PRÉREQUIS 2 ans d'expérience dans le domaine de l'immobilier

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de rédiger un rapport d'expertise fiable et complet, grâce à l'acquisition ou au perfectionnement de connaissances juridiques et techniques. Il pourra obtenir également un agrément du Centre National de l'Expertise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Obtenir les notions de base de l'expertise immobilière en valeur vénale d'habitation
- Connaître et contrôler les démarches d'estimation et leurs applications
- Connaître et contrôler l'enchaînement d'une expertise de valeur vénale
- Connaître et contrôler la formulation du rapport d'expertise

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Calculatrice standard, bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, ouvrages sur l'expertise immobilière, 1 cahier de cours, 1 cahier d'exercice et un support clé USB avec l'ensemble des documents liés à la profession

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 5^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines.



Qualiopi
processus certifié
REPUBLIQUE FRANÇAISE

5 jours de formation

1880 € HT

soit 2256 € TTC

(incluant la formation
sur le logiciel)

DÉTAIL DU PROGRAMME

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires, présentation des intervenants, remise des supports de cours
- L'expertise, les qualités et la responsabilité de l'expert
- Pourquoi un expert immobilier ?
- La charte de l'expertise et la déontologie immobilière (3 heures)
- La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement (2 heures)
- L'expertise judiciaire
- Les méthodes de l'expertise en valeur vénale
- La visite d'un bien et de son environnement

2^e jour

- La fiche descriptive du bien
- La documentation de l'expert
- La surface du bien et sa surface pondérée
- La surface du terrain, le Pos et le PLU
- L'expertise d'un terrain

3^e jour

- La méthode comparative
- La méthode hédoniste
- La méthode sol + construction – vétusté
- La méthode par capitalisation du revenu
- La méthode par actualisation des cash-flow
- Exercices

4^e jour

- Évaluation d'un appartement
- Évaluation d'un terrain
- Évaluation d'une maison
- Prise en main du logiciel Lexpertim

5^e jour

- Rédaction du rapport d'expertise
- Questions diverses
- Contrôle des connaissances
- Remise des attestations de stage

**Logiciel
Lexpertim**



à partir de **1188 € HT/AN**
(sans obligation d'achat)



soit **99 € HT/MOIS**

EXPERTISE IMMOBILIÈRE VALEUR VÉNALE COMMERCES

“ SAVOIR DÉFINIR LA VALEUR D’UN BIEN COMMERCIAL “

Conforme aux dispositions de la loi Alur

 <p>2 JOURS / 16 HEURES (dont 2 heures pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)</p> <p>9h à 13h et 14h à 18h</p>	 <p>20 rue Henri Regnault 75014 PARIS OU 26 rue St François de Paule 06300 NICE</p>
--	--

 <p>PUBLIC VISÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Agents immobiliers et les experts immobiliers ou membre du Centre National de l'Expertise souhaitant affiner leur formation <p>Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)</p>
 <p>PRÉREQUIS</p> <p>Obtenir le module 1 <i>Formation expertise immobilière valeur vénale d'un bien immobilier d'habitation</i>, ou avoir suivi une formation similaire</p>

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de rédiger un rapport d'expertise fiable et complet, grâce à l'acquisition ou au perfectionnement de connaissances juridiques et techniques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Évaluer des murs commerciaux
- Évaluer des biens industriels
- Les baux commerciaux et le déplafonnement de loyers

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Calculatrice standard, bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, ouvrages sur l'expertise immobilière, 1 cahier de cours, 1 cahier d'exercice et un support clé USB avec l'ensemble des documents liés à la profession

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 2^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines.

DÉTAIL DU PROGRAMME

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires, présentation des intervenants, remise des supports de cours
- Évaluation des murs commerciaux
- Définition, nature et composition du commerce
- La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement (2 heures)
- Les baux commerciaux
- Méthodes d'évaluation
- Barèmes professionnels
- Pas de porte et droit au bail
- Déplafonnement de loyers
- La rédaction du rapport et son contenu



2^e jour : Formation du logiciel d'expertise



- Présentation de différentes fonctions du logiciel
- Saisie des données
- Gestion des références et de la banque de données
- Méthodes utilisées
- Édition de rapports
- Facturation



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ E.R.P. DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Conforme aux dispositions de la loi Alur

 2 JOURS / 16 HEURES (dont 2 heures pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)	
9h à 13h et 14h à 18h	20 rue Henri Regnault 75014 PARIS ou 26 rue St François de Paule 06300 NICE

 PUBLIC VISÉ <ul style="list-style-type: none">• Les membres adhérents du réseau souhaitant compléter leur formation• Les architectes, techniciens de la construction ou diagnostiqueurs.• Les professionnels reconnus de l'immobilier Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)
 PRÉREQUIS Tout public

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de diagnostiquer les ERP et de rédiger un rapport.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances de base du diagnostic accessibilité ERP
- Connaître et maîtriser la réglementation
- Connaître et maîtriser le déroulement de l'audit
- Connaître et maîtriser la rédaction du rapport

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, 1 cahier de cours

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 3^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines.

DÉTAIL DU PROGRAMME

1^{er} jour

- Cadres législatif et réglementation (loi sur l'égalité des chances)
- La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement
- Types de handicaps concernés et immeubles concernés.
- Voiries
- Accessibilité au cadre bâti
- Cadre bâti

2^e jour

- Méthodologie du contrôle
- Circulaires interministérielles, annexes 6,7 et 8
- Constatations
- Les logiciels de diagnostics ERP
- Rédaction du rapport et estimation des coûts de mise en conformité



EXPERTISE IMMOBILIÈRE VIAGER

“ CONNAÎTRE & MAÎTRISER LES MÉCANISMES DU VIAGER “

Conforme aux dispositions de la loi Alur



2 JOURS / 14 HEURES

9h à 12h et 13h30 à 17h30



20 rue Henri Regnault

75014 PARIS

OU

26 rue St François de Paule

06300 NICE



PUBLIC VISÉ

- Les agents immobilier ou négociateurs souhaitant maîtriser la vente en viager
- Les professionnels reconnus de l'immobilier

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera tout à fait capable de renseigner, d'exploiter, d'estimer et de mettre en œuvre les particularités de la vente en viager. Le but étant de maîtriser également les mécanismes de la vente moyennant le paiement d'une rente viagère et de maîtriser la réglementation applicable en la matière. Le stagiaire pourra ensuite conseiller et accompagner les parties, dans la finalisation d'une transaction.

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

2 cahiers de cours, exemples d'annonces à ne pas faire, 1 rapport viager, 1 exemple de promesse synallagmatique, table de mortalité INSEE 2020, Annexe exercices jour 1 et corrigé, vidéos et témoignages, questionnaire et corrigé

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 2^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines.

DÉTAIL DU PROGRAMME

1^{er} jour : Connaître et maîtriser le viager

1 - Généralités sur le viager

- Historique
- Deux familles de viager et une exception
- Glossaire
- Le viager pourquoi, pour qui ?
- Le viager occupé : obligations et responsabilités
- La nue-propiété : obligations et responsabilités
- Comparatif viager occupé et nue-propiété
- Le viager libre : obligations et responsabilités
- Une exception : la vente à terme

2 - Les calculs

- Les différents barèmes du viager
- La notion d'espérance de vie
- La notion d'expertise en viager
- Le viager occupé
- La nue-propiété
- Le viager libre
- La vente à terme

3 - Le viager, la loi et la fiscalité

- Synthèse et textes de loi
- Les obligations de l'agent immobilier face au viager
- La fiscalité et assurances
- Compromis, acte en viager
- Droits de mutations et plus-value, rentabilité et IFI
- La répartition des impôts, des charges
- Le viager et la famille

2^e jour : Mieux comprendre pour mieux vendre

1 - Compromis, acte en viager

- L'avant contrat
- Les obligations
- Viager occupé
- Viager libre
- Le contrat et ses garanties
- Les clauses spécifiques d'un viager

2 - Les arguments commerciaux

- Savoir écouter pour comprendre La franchise, l'éthique
- Les arguments, les garanties renforcées
- Les différents étapes des RDV

3 - La solution ViageXpertise

4 - Créer son réseau

- Les supports viager
- Les partenaires viager
- Le sourcing

5 - Rapport viager

6 - Annexe : questionnaire

PATHOLOGIE DES BÂTIMENTS

Conforme aux dispositions de la loi Alur



3 JOURS / 22 HEURES 30 MIN.
(dont 2 heures pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)

9h à 12h et 13h30 à 17h30



20 rue Henri Regnault
75014 PARIS
OU
26 rue St François de Paule
06300 NICE



PUBLIC VISÉ

- Tout public

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)



PRÉREQUIS Tout public

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les différentes pathologies des bâtiments.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir une culture bâtiment
- Repérer les vices
- Repérer les désordres

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, 1 cahier de cours

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 3^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines.





Qualiopi
processus certifié
REPUBLIQUE FRANÇAISE

3 jours de formation
980 € HT

DÉTAIL DU PROGRAMME

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires, présentation des intervenants, remise des supports de cours
- Les autorisations de construire et l'urbanisme, les recours et les différents acteurs du bâtiment, les assurances
- La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement (2 heures)
- Les fondations et la maçonnerie
- La charpente et la couverture
- Les menuiseries extérieures
- Les cloisons et l'isolation
- L'électricité, la plomberie et les sanitaires
- Les systèmes de chauffage
- Les revêtements
- Le ravalement
- Les voirie et réseaux divers

2^e jour

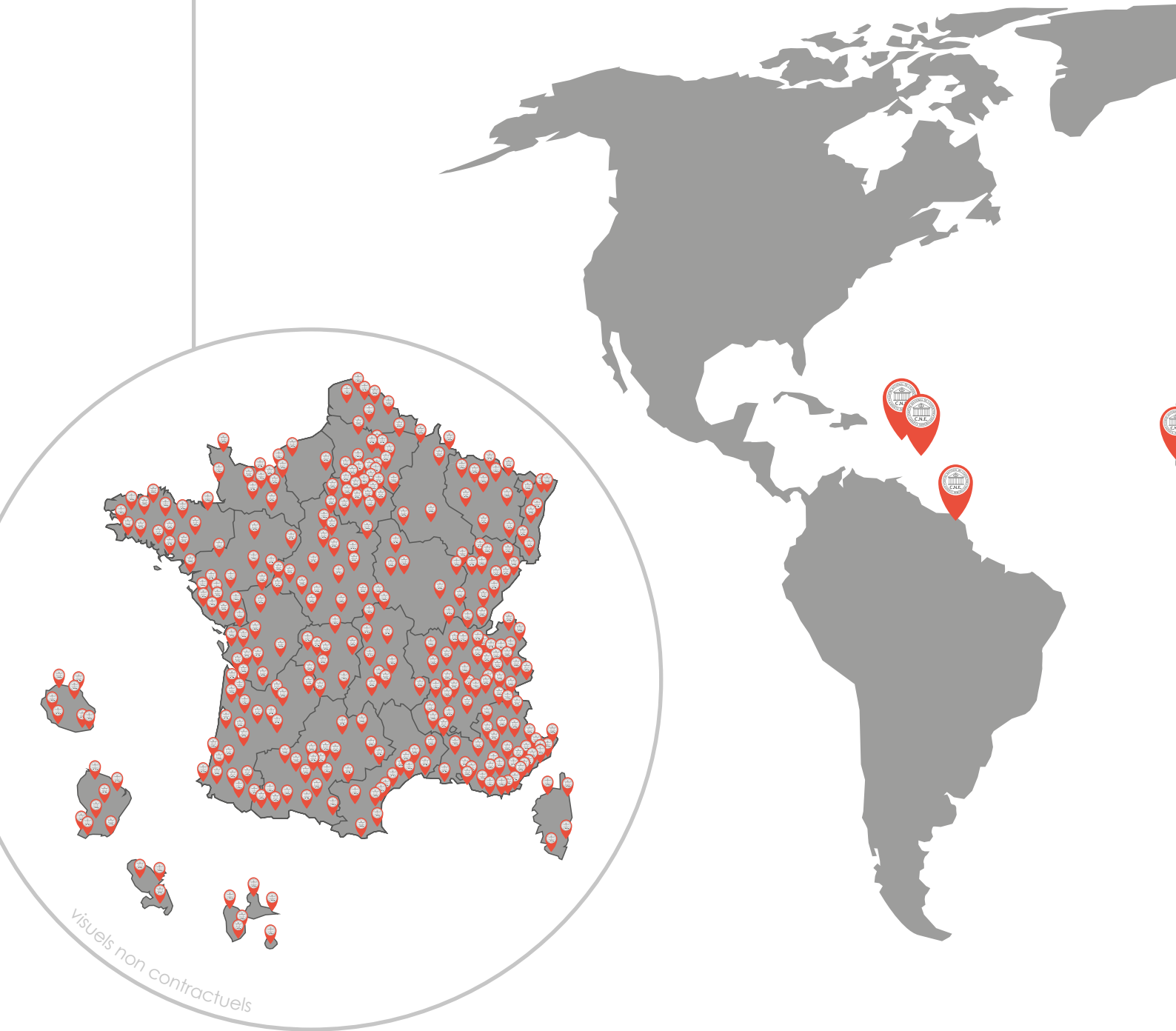
- L'amiante
- Les insectes xylophages et les champignons lignivores
- Le plomb dans les peintures
- Le plomb dans l'eau
- L'électricité et le gaz
- La performance énergétique des bâtiments

3^e jour

- L'humidité dans les bâtiments
- Les désordres les plus fréquents
- Fissures, murs et fondations
- Ravalement
- L'étanchéité des toitures et terrasses
- Isolation et ventilation
- Revêtements
- Plomberie et électricité, chauffage et ECS
- Égout et fosses septiques

LE CNE EN FRANCE...

PLUS DE **620** CABINETS D'EX



REJOIGNEZ-NOUS

... ET DANS LE MONDE

EXPERTISE NOUS ONT REJOINT



TÉMOIGNAGES



“ La formation dispensée par le CNE aborde le sujet proposé de manière minutieuse et claire sans être pesante. Elle est à la fois conviviale et précise, à l'image du formateur. La théorie est à chaque fois illustrée par des exemples pratiques, ils donnent au cours une fluidité qui facilite la compréhension des différentes méthodes évoquées. Sanctionnée par un contrôle des connaissances au terme de la formation, le CNE s'impose de lui-même une sorte de contrôle qualité et le fait de n'être que 12 participants par session, abonde en ce sens. Je ne peux donc qu'être enchanté par cette formation. “

Edouard B. (Isère) - Expert Immobilier

“ Équipe sérieuse et dynamique, accueil agréable, l'ambiance de travail est constructive, je recommande chaudement ce centre de formation ! “

Alexandre F. (Alpes-Maritimes) - Expert Evalueur



Retrouvez tous
nos témoignages sur
L-EXPERTISE.COM



“ Une ambiance sympathique, des explications claires et réalistes : il est important d'avoir affaire à de vrais praticiens de l'expertise. Dès les premiers instants le doute est levé sur toutes appréhensions du métier d'expert immobilier : répondre à toutes les questions posées, ayant rapport de près ou de loin, avec le sujet est nettement préférable à un cours magistral sans interaction. Félicitations et remerciements pour votre formation ! “

Julie M. (Île-de-France) - Expert Immobilier

“ Ma formation au CNE a été une réussite totale ! La qualité de l'enseignement, les compétences du formateur et l'accueil chaleureux sont à l'image de la réussite que l'on en retire. On en sort plus sûr de soi et enrichi. Je me suis inscrite à nouveau pour une autre formation au second semestre. Bravo et merci à toute l'équipe. “

Martine L. (Drôme) - Expert Immobilier



PRISE EN CHARGE TOTALE OU PARTIELLE DU COÛT DE VOTRE FORMATION PAR LES OPCO

Formation conforme à la réglementation de la loi ALUR

Bénéficiez annuellement d'un budget de prise en charge pour vos formations :

QUELLES CONDITIONS ?

Être à jour de ses cotisations et réaliser sa formation dans un organisme ayant un numéro de déclaration en préfecture.

CNE N° : Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 45217 75 auprès du préfet de la région Île-de-France.

QUEL ORGANISME ?

AGEFOS : être salarié
AGEFICE : être travailleur indépendant
AGEFIPH : être travailleur handicapé
FAFIEC, FIFPL, AFDAS, etc.

Chaque année, tout salarié ou travailleur indépendant bénéficie d'une prise en charge totale ou partielle auprès de son OPCA, le CNE leur fournira tout document ou justificatif nécessaire à cette prise en charge.

Pour tout renseignement contactez nous au :



Appel gratuit depuis un poste fixe





NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page below the header.

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
L-EXPERTISE.COM

20 RUE HENRI REGNAULT 75014 PARIS
26 RUE ST FRANÇOIS DE PAULE 06300 NICE
S.A.S. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243
N° VERT: 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

